



## La Chronique de CORBY

**V**oici quelques informations sur les préoccupations de la municipalité durant ce début d'année.

### **Agence communale d'assurances sociales**

Le 28 janvier 2004, le Conseil d'Etat a adopté le Règlement sur les agences d'assurances sociales qui instaure leur regroupement d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2005, ceci afin d'optimiser leurs activités. A cet effet, ces organes de liaison entre la population et les institutions appliquant les assurances et régimes sociaux seront intégrés à la Régionalisation de l'action sociale.

D'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2005, chaque agence communale d'assurances sociales sera gérée par un préposé professionnel, dont le taux d'activité (75 %) et le bassin de population couvert (environ 5'000 habitants) répondront à des critères fixés par un arrêté du Conseil d'Etat. Afin de remplir ces conditions, le regroupement s'effectuera dans le cadre de l'organisation de la Régionalisation de l'action sociale.

Dans un premier temps, les communes qui le souhaitent pourront procéder à un regroupement sous forme d'agences intercommunales. Dès 2008, toutes les agences communales d'assurances sociales seront intégrées à la Régionalisation de l'action sociale et leurs préposés feront partie de son personnel.

Il en résulte pour notre commune la fermeture prochaine (la date n'est pas encore fixée, mais le plus tard possible) de notre Agence communale d'assurances sociales.

Pour notre région, le groupement s'effectuera en quatre agences ouvertes à Yverdon-les-Bains, Yvonand, Grandson et Sainte-Croix.

De plus amples informations vous seront fournies en temps utile.

## **Local des sapeurs-pompiers**

Comme vous l'avez sans doute remarqué, notre local du feu, qui tombait en ruine, a été entièrement démoli pour être remplacé par un nouveau bâtiment.

Une partie cette bâtisse abritera le matériel des sapeurs-pompiers. L'autre partie sera réservée à l'entreposage de matériel communal. Le devant, sous forme d'avant-toit, fera office d'abri pour l'arrêt des cars postaux.

En effet, dès que les travaux seront totalement terminés, l'arrêt des bus postaux pour le haut du village sera déplacé de l'église en direction de la boulangerie et se fera à cet endroit. De ce fait, écoliers, jeunes et moins jeunes auront un endroit pour s'abriter lorsque la météo ne se montrera pas clémente.

## **Office de l'état civil**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, sur décision du Conseil d'Etat, les Offices de l'Etat civil ont été regroupés. Pour les districts d'Yverdon et de Grandson, un seul office est ouvert à Yverdon-les-Bains.

Le Registre des familles est remplacé par le registre informatisé de l'Etat civil "INFOSTAR", avec raccordement de tous les offices de suisse à la banque de données.

Pour nos habitants, il en découle qu'ils doivent maintenant s'adresser à l'Office de l'état civil d'Yverdon-Grandson pour tout ce qui concerne l'état civil. Nous vous communiquons ci-après les coordonnées.

Office des Etats civils des districts d'Yverdon-Grandson, Rue du Lac 2,  
1400 YVERDON-LES-BAINS, tél. 024/425.24.38

## **Fête nationale du 1<sup>er</sup> août**

Cette année, le 1<sup>er</sup> août tombe sur un dimanche. En raison de ce calendrier, la commémoration de la Fête nationale sera avancée au samedi 31 juillet 2004.

Un tournoi de pétanque, ouvert à tous, sera organisé par le Club Cron'boules dans la journée du samedi 31 juillet.

Durant la soirée, la Fête nationale sera célébrée comme de coutume, avec partie officielle et feu et des grillades vous seront servies.

Des précisions vous parviendront en temps opportun, mais réservez déjà cette journée de fête.

## Politique forestière - lutte contre le bostryche

Alors qu'elle était sur le point d'être maîtrisée, l'épidémie de bostryche contre laquelle nous avons lutté durant trois années consécutives a été relancée par la sécheresse de l'été 2003.

La baisse annoncée des subventions fédérales à la forêt, pour les bois cassés, renversés et bostrychés, a déjà des répercussions dans le cadre de la lutte contre le bostryche.

Face aux charges considérables engendrées par la lutte généralisée pratiquée à ce jour, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a été contraint de procéder à un nouvel examen de la situation et a pris la décision de ne soutenir financièrement cette lutte que dans les forêts de la zone alpine. Cette décision difficile se fonde sur un triple objectif :

- Limiter les charges liées à cette lutte en l'adaptant aux moyens financiers actuels,
- Viser une efficacité optimale en ciblant une zone à traiter en priorité,
- Agir en cohérence avec les recommandations de la Confédération et l'évolution annoncée de la politique forestière fédérale dès l'année 2005.

Pour financer les coûts d'exploitation, les communes et les propriétaires forestiers ne pourront donc à l'avenir que compter sur le produit de la vente des bois.

Notre municipalité a réagi à ces décisions et a adressé un courrier à l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage et à M. Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la sécurité et de l'environnement.

## Traitement des eaux usées de notre station d'épuration

A titre d'information, nous vous communiquons le résultat d'une analyse des eaux de notre station d'épuration, prélèvement du 5 avril 2004.

<b>Analyses chimiques</b>		<b>Sortie traitée</b>	<b>Normes</b>
Matières en suspension	mg/L	5	inférieur à 20
pH		7.7	de 6.5 à 8.5
Conductivité	µS/cm	1118	
Demande chimique en oxygène (DCO)	mg O2/L	50	inférieur à 60
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	mg O2/L	3	inférieur à 20
<i>Rendement calculé (%)</i>	<b>99.2</b>		supérieur à 90
Carbone organique dissous (COD)	mg C/L	9.0	inférieur à 10
Phosphore ortho (PO4)	mg P/L	0.02	
Phosphore total (Ptot)	mg P/L	0.22	inférieur à 0.80
<i>Rendement calculé (%)</i>	<b>98.4</b>		supérieur à 90
Ammonium (NH4)	mg N/L	0.69	inférieur à 3.0
Nitrite + Nitrate (NO2 + NO3)	mg N/L	23.30	

## **Eau potable**

En collaboration avec l'Association d'amenée d'eau "La Menthue", notre commune effectue un autocontrôle de l'assurance de qualité pour la distribution de l'eau potable.

Nous vous communiquons ci-dessous les résultats du dernier contrôle analytique de l'eau potable de notre commune.

Prélèvement du 26 novembre 2003

Température (°C)	10.6 °
pH	7.6
Conductivité à 20°C (µS/cm)	576
Turbidité (UT/F)	0.1
Dureté totale (°F)	33.3
Dureté carbonatée (°F)	28.1
Calcium (mg Ca/l)	101
Magnésium (mg Mg/l)	19.6
Sodium (mg Na/l)	6.9
Potassium (mg K/l)	1.9
Hydrogénocarbonates (mg HCO par litre)	342
Sulfate (mg SO4 par litre)	23.0
Nitrate (mg NO3 par litre)	30.0
Chlorure (mg Cl/l)	17.4

### **Conclusion :**

Nous avons une eau dure. La teneur en nitrates dépasse l'objectif de qualité de moins de 25 mg/l fixé par le Manuel suisse des denrées alimentaires (valeur de tolérance admise : 40 mg/l).

## **Remerciements**

Après avoir tenu durant 22 ans les cordons de la bourse de l'Association d'amenée d'eau de la Menthue, et siégé au Conseil exécutif durant 17 ans, Monsieur Ernest Blumenstein a décidé de cesser cette activité. Pour lui succéder, l'Association a nommé Madame Claire-Lise Basset-Boss de Mézery-près-Donneloye.

Par ces lignes, nous remercions Monsieur Ernest Blumenstein pour tout le travail effectué durant ces nombreuses années et lui souhaitons une longue, agréable et riche retraite bien méritée.

A Madame Claire-Lise Basset, nous souhaitons beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de sa nouvelle tâche.

## Contrôle des habitants pour l'année 2003



### *Nous avons accueilli dans notre commune*

Mme Natahlie MAFFINI, ses enfants, Sidney et Zachary  
M. Jean-Yves CHAUVY  
M. et Mme Thomas et Annick GURBER et leur fille Julie  
M. et Mme Stéphane et Sabina SCIULLI  
Mlle Natacha BAUDAT  
M. Cédric RECORDON  
M. Kazmer HUGHES

### *Ils ont quitté notre village*

M. Stuart PROUDFOOT  
Mlle Céline FLACTION  
Mlle Carole TANNER  
Mlle Nathalie CHEVALLEY  
Mlle Sophie GONDOUX  
Mme Marlène VIQUERAT  
Mlle Myriam LLOREDA  
Mlle Annelyse SCHNEIDER  
Mme Susia LAURENTI  
Famille Alain PERUSSET  
Mlle Céline VOGT  
Famille Jean-Claude PAGE  
Mlle Laure MIEVILLE



### *Carnet de deuil*

Deux familles ont été éprouvées par la perte d'un de leurs membres. Nous leur faisons part de notre sympathie. Nous rappelons les décès de

M. Jules MERMOUD le 12 août 2003  
Mme Cécile RYSER le 18 décembre 2003

### *Carnet rose*

Nous félicitons les familles qui se sont agrandies et nous avons accueilli

Le 21 février 2003	Jade LYON
Le 28 novembre 2003	Vincent SALLIN
Le 5 décembre 2003	Rodrigo DA SILVA
Le 5 décembre 2003	Théo SCIULLI



## Informations et adresses

Plusieurs changements étant intervenus au cours de ces derniers mois, nous vous rappelons, ci-après, quelques informations, adresses ou numéros de téléphone qui pourraient vous être utiles.

### **Conseil général**

**Président** : BLUMENSTEIN Florian; tél. 024/433.13.90

**Vice-Président** : TANNER Fabrice, tél.024/433.17.60

**Secrétaire** : BOVET Ariane; tél. 024/433.18.09

**Bureau de vote** : salle de l'ancienne cure

**Heures d'ouverture** : Dimanche matin de 10h.00 à 11h.00

**Les votes par correspondance peuvent être déposés dans la boîte aux lettres du greffe municipal jusqu'au dimanche à 11 heures.**

**Protection civile** : Office Régional d'Yverdon, Av. Haldimand 8, 1400 YVERDON, tél. 024/426.31.01

**Service militaire** : Bureau des arrondissements militaires vaudois, BAP, 1014 LAUSANNE

**Etat civil** : Office des Etats civils des districts d'Yverdon-Grandson, Rue du Lac 2, 1400 YVERDON-LES-BAINS, tél. 024/425.24.38

**Juge de Paix** : Justice de paix des districts d'Yverdon, d'Echallens et de Grandson, Rue du Pré 2, 1400 YVERDON-LES-BAINS. Tél. tutelles, 024 557 65 35; Contentieux, 024 557 65 40; Successions, 024 557 65 45. Fax 024 557 65 36

**Pasteure** : ROCHAT Anouk, la Cure, 1432 Gressy, tél. 024/435.21.35 - 079/639.99.64

**Président du Conseil de Paroisse** : RICHARDET Robert, 1405 Pomy; tél.024/ 425.93.74

**Paroisse catholique** d'Yverdon et environs, Rue de la Maison-Rouge 14, 1400 YVERDON; tél. 024/ 424.20.50

## **Tour de Jeunesse**

Du 21 au 23 mai 2004, la Société de Jeunesse organise son Tour de Jeunesse. Réservez ces dates pour y participer. Ici aussi, animation pour tous.

Vendredi soir 21 mai, tournoi de quilles à la grande salle, par équipe de trois joueurs. Pas besoin d'être des pros du bowling, l'ambiance y est conviviale et les prix, cette année, particulièrement attractifs. L'équipe qui remportera le tournoi se verra offrir 3 vols charters pour une destination balnéaire de leur choix, en Europe.

Pour les moins sportifs, vendredi soir, animation musicale et ambiance au caveau dans la grande salle.

Samedi 24 mai, journée sportive avec tournoi de football et de volley-ball durant la journée, lutte et tir à la corde en soirée.

Dimanche après-midi, tournoi de pétanque pour tous dans un climat villageois. Inscription sur place dès 11 heures. Possibilité de manger sur place.

Durant tout le week-end, de la restauration et des boissons seront servies à la grande salle et à la tonnelle.

Vous pouvez aussi consulter toutes ces informations sur le site Internet, [www.jeunessecronay.ch](http://www.jeunessecronay.ch)

## **Du côté des sociétés**

Les sociétés de notre village sont toutes actives et pour qu'elles vivent, elles ont besoin de membres. Nous vous communiquons ci-dessous les coordonnées de leurs présidents.

### **Société de jeunesse**

Président : TANNER Yann, 1406 Cronay; tél. 024/433.15.23

### **Société de chant, Choeur d'hommes**

Président : MAGNENAT Alfred, 1406 Cronay; tél. 024/433.11.80

### **Société de tir**

Président : DURUZ Jean-Albert, 1406 Cronay; tél. 024/433.16.46

### **Société féminine de gymnastique**

Responsable : FLACTION Martine, 1406 Cronay, tél. 024/433.15.09

### **Club de pétanque Cron'boules**

Président : BOSS Philippe, 1406 Cronay; tél. 024/433.14.73

## **Calendrier des manifestations - 2004**

### **Mai**

Du 21 au 23 mai      Tour de Jeunesse – Week-end sportif et bal de jeunesse. Tournoi de quilles le vendredi soir et tournoi de pétanque le dimanche après-midi

### **Juin**

5 et 6 juin            Tirs en campagne

### **Juillet**

31 juillet              Fête nationale du 1<sup>er</sup> août

### **Août**

22 août                Brunch paroissial à Pomy

### **Septembre**

5 septembre        Tir de clôture

### **Novembre**

7 novembre         Vente de paroisse à Suchy

### **Décembre**

4 décembre         Téléthon

